

LE CARNET ANNONCES LEGALES

EURO
Légales

Publiez vos marchés publics
• ledauphine.marchespublics-eurolegales.com

Publiez vos formalités
• ledauphine.vieessocietes-eurolegales.com

CONTACTS
VAUCLUSE
04 75 79 78 56
04 75 72 77 53

LD.legales@vaucusematin.com

Vaucluse
matin

Le Journal d'Annonces Légales de référence

Membre du Réseau "Journal de la Presse" de la Fédération Française des Journalistes de la Presse écrite. Le Journal d'Annonces Légales de référence est membre de la Fédération Française des Journalistes de la Presse écrite. Le Journal d'Annonces Légales de référence est membre de la Fédération Française des Journalistes de la Presse écrite.

AVIS

Plan local d'urbanisme

COMMUNE DE SAINT-CHRISTOL-D'ALBION

Avis d'enquête publique

Enquête publique unique portant sur les projets de modification n°1 du PLU, révision alléguée n°2 du PLU et révision alléguée n°3 du PLU

1- Objet, date et durée de l'enquête publique unique
Monsieur le Maire informe le public que par arrêté municipal en date du 09/09/2021 a été prescrite l'enquête publique unique portant conjointement :

- le projet de modification n°1 du PLU ;
- le projet de révision alléguée n°2 du PLU ;
- le projet de révision alléguée n°3 du PLU.

Cette enquête publique unique se déroulera du 23/09/2021 au 22/10/2021 inclus, soit pendant 30 jours consécutifs.

Les objectifs de la modification n°1 du PLU sont :

- autoriser l'extension encadrée des habitations existantes et leurs annexes en zone agricole et naturelle ;
- permettre la réalisation d'une salle de sports dans le secteur N existant ;
- tolérer le règlement : mise à jour de la nouvelle codification et prise en compte de la loi ALUR.

L'objectif de la révision alléguée n°2 du PLU est la création d'un Secteur de Taille et de Capacité Limitées (STECAL) afin de prendre en compte les besoins d'évolution d'une carrosserie située en zone agricole ou PLU.

L'objectif de la révision alléguée n°3 du PLU est de prendre en compte les besoins de stationnement nécessaires dans le cadre de la reconversion de l'ancienne maison de retraite en logements collectifs.

2- Décision adoptée au terme de l'enquête publique unique et autorité compétente pour prendre la décision d'approbation
L'autorité compétente pour approuver la modification n°1 du PLU, la révision alléguée n°2 du PLU et la révision alléguée n°3 du PLU est le conseil municipal de Saint-Christol d'Albion. Il pourra, au vu des résultats de l'enquête publique et des avis des personnes publiques associées, décider d'apporter s'il y a lieu des modifications aux projets de modification n°1 du PLU, de révision alléguée n°2 du PLU et de révision alléguée n°3 du PLU en vue de leur approbation.

3- Nom et qualités du commissaire enquêteur
Monsieur Gilles ALLESSANDRINI, fonctionnaire territorial en retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif pour conduire l'enquête publique unique.

4- Lieu, jours et heures où le public pourra consulter le dossier d'enquête unique et présenter ses observations sur le registre ouvert à cet effet et/ou où toute correspondance relative à l'enquête peut être adressée au commissaire enquêteur
Chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique unique en Mairie et consigner éventuellement ses observations :

- sur le registre d'enquête publique unique ou,
- les adresses par écrit à Monsieur le Commissaire Enquêteur, 1 place de la Mairie - 84 300 Saint-Christol d'Albion,
- les adresses par voie électronique à Monsieur le Commissaire Enquêteur - Mairie de Saint-Christol d'Albion par la messagerie : mairie@stcristol-albion.fr

Un poste informatique est mis à disposition du public en Mairie aux heures habituelles d'ouverture (du lundi au mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le jeudi de 9h00 à 12h00, et le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30), sur lequel le public pourra consulter le dossier d'enquête publique.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique unique auprès de la mairie de Saint-Christol d'Albion.

Le dossier d'enquête publique unique et les observations de la population régulièrement mises en ligne seront consultables sur le site internet de la commune : <http://www.mairie-saintcristol.fr> (rubrique urbanisme).

5- Lieu, jours et heures où le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations
Monsieur le Commissaire Enquêteur recevra le public en Mairie :

- Le jeudi 23/09/2021 de 9h00 à 12h00
- Le mardi 28/09/2021 de 14h00 à 17h00
- Le jeudi 30/09/2021 de 9h00 à 12h00

- Le vendredi 22/10/2021 de 13h30 à 16h00

6- Durée et lieu où, à l'issue de l'enquête publique unique, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur
Ces documents seront tenus à la disposition du public pendant un an en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi que le sur le site internet de la commune <http://www.mairie-saintcristol.fr>

7 - Informations environnementales et lieux où ces documents peuvent être consultés
Le projet de modification n°1 du PLU a été dispensé de la mise en œuvre d'une évaluation environnementale suite à l'examen au cas par cas de l'autorité environnementale (décision jointe au dossier d'enquête publique). Les informations environnementales sont consultables dans le rapport de présentation.

Le projet de révision alléguée n°2 du PLU a été dispensé de la mise en œuvre d'une évaluation environnementale suite à l'examen au cas par cas de l'autorité environnementale (décision jointe au dossier d'enquête publique). Les informations environnementales sont consultables dans le rapport de présentation.

Le projet de révision alléguée n°3 du PLU a été dispensé de la mise en œuvre d'une évaluation environnementale (décision jointe au dossier d'enquête publique). Les informations environnementales sont consultables dans le rapport de présentation.

8- Identité des personnes responsables auprès desquelles des informations peuvent être demandées
Le maître d'ouvrage de la modification n°1 du PLU, de la révision alléguée n°2 du PLU et de la révision alléguée n°3 du PLU est la commune de Saint-Christol d'Albion dont le siège administratif est situé 1 place de la Mairie 84300 Saint-Christol d'Albion. Des informations peuvent être demandées auprès du secrétariat de Mairie au 04.90.75.01.05 ou mairie@mairie-saintcristol.fr

9- Adresse des sites internet sur lequel des informations relatives à l'enquête publique unique pourront être consultées
Le dossier d'enquête publique unique est consultable sur le site internet de la commune de Saint-Christol d'Albion : <http://www.mairie-saintcristol.fr> (rubrique urbanisme).

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures adaptées (plus de 90000 euros)

COMMUNE DE PIOLENC

Avis d'appel public à la concurrence

M. LOUIS DRIEY - MAIRE 6 Rue Jean Moulin
BP 1 84420 PIOLENC ml ; correspond@avs-france.com
web : <http://www.mairie-piolenc.fr>

L'avis implique un marché public

Objet : Travaux de voirie et de pluvial 2021

Type de marché : Travaux

Procédure : Procédure Adaptée

Code NUTS : FR1

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non

Les variantes sont refusées

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Remise des offres : 29/09/21 à 17h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français. Unité monétaire utilisée, Euro.

Validité des offres : 90 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NIMES, 16 avenue Feuchères, CS 88010, 30941 Nîmes - Cedex 09, Tél : 04 66 27 37 00 - Fax : 04 65 38 27 55, mail : greffe.ta-nimes@juradm.fr

Envoi à la publication le : 06/09/21

Les dépôts de pla doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégré, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.avssoft.com/marches-publics/info>

263370300

VIOLÈS Lisa et Rik



Marriage de Lisa et Rik. Photo Le DL/Annick LATOUR

Lundi 6 septembre à 11 h, dans la salle des mariages de l'hôtel de ville, Marie-José Aunave, maire, assistée d'Aurélië Bronne, a reçu les consentements mutuels de Lisa Aigayer, directrice SAS BAL BTP/Construction, et Rik Sterkenburg, fonctionnaire. Les deux époux domiciliés à Violès, étaient entourés de leurs témoins Sara Fiaschi et Lalit Hems.

LE CRESTET Nina



Naissance de Nina. Photo Judgaël Dru

Nina, magnifique bébé de 3.450 kg, est née le 28 août à 10 h 23 à la maternité du centre hospitalier d'Avignon. Fille de Judgaël Dru et de Kevin Estève, cette petite princesse fait la joie et le bonheur de ses parents qui sont comblés par l'arrivée de leur premier enfant.

CARPENTRAS Jacques Jouve reçoit la médaille du Djebel



Jacques Jouve décoré. Photo Le DL/Jean ROUX

Lundi 18 h 30, c'est sur autorisation exceptionnelle du Général Longuet, président national de l'Union nationale des combattants (UNC), que Christian Tirilly, président départemental, a remis, à la Maison du Combattant, la médaille du Djebel à Jacques Jouve, vice-président délégué des CATM (Combattants Algérie Tunisie Maroc). « Cette médaille vient récompenser le dévouement et l'engagement sans faille de plusieurs décennies de Jacques Jouve pour l'action combattante. J'y associe Colette Jouve, son épouse, toujours présente à ses côtés », précise le président, Christian Tirilly.

Jacques Jouve, a servi de février 1960 à février 1962, comme caporal-chef, au sein du 7e régiment de Génie d'Avignon, engagé à la frontière algéro-tunisienne, vers Tébessa.

Membre des CATM depuis 1976, il en a été le président de 1990 à 2020. André Richard lui a succédé à la tête de l'association en 2021.

« Il est toujours agréable de recevoir une distinction qui marque les années passées à défendre notre association, et les anciens combattants, a réagi Jacques Jouve. J'y suis très sensible, et j'ai une pensée particulière pour les 25 000 des nôtres qui ne sont pas revenus ».

JEAN ROUX

EURO
Légales

marchés publics

le dauphiné est

>> CONTACT : 04 79 33 86 72

Plateforme de dématérialisation

>> OBLIGATOIRE DÈS 40.000 €

- Mise en ligne de l'avis et des pièces
- Alarmes aux entreprises
- Correspondance
- Réponses électroniques
- Négociations
- Lettres de rejet / notification
- Données Essentielles

+ de 200.000 entreprises inscrites au niveau national

La plateforme de référence des marchés publics

ledauphine.marchespublics-eurolegales.com

Le Dauphiné Libéré - Vaucluse Matin

Philippe Carli : Président-Directeur Général
Noëlle Besnard : Directrice Générale déléguée, Directrice de la publication

S.A. LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ
Capital : 24 769 520 €
Durée 99 ans à compter du 14 juin 1945

Direction générale
Centre de presse
38913 Vourey Cedex
Tél. 04 76 88 71 00
Fax 04 76 85 80 20
ledauphine.com
Publicité : GROUPE DAUPHINÉ MÉDIA
Commission paritaire n° 04 21 C 83387

Siège social :
650 route de Valence
38913 Vourey Cedex
Principal actionnaire :
SIM 99,99%

Impression : Le Dauphiné Libéré - Vourey
Tirage moyen 247 410 exemplaires

Origine du papier : France
Taux de fibres recyclées : 83,5%
Eutrophisation : P/ot 0.01 Kg/tonne de papier.

Audience accréditée par : **AUDIPRESSE**

PEFC
31-3544

CARNET DU JOUR
[reproduction interdite]

REMERCIEMENTS

M. André Serron son épouse, remercie toutes les personnes qui par leurs présences, messages, et envois de fleurs se sont associées à sa peine lors du décès de

Madame Marinette SERRE
née ROLLAND

et s'excuse auprès de celles qui auraient pu être oubliées.

90215413